

44 - Subventions aux classes transplantées ou de découverte

Mme l'Adjointe FELLMANN, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal d'attribuer les subventions suivantes :

- Pour des séjours en classes transplantées ou de découverte :
 - Ecole élémentaire Butte : classe transplantée à Aisey (Haute Saône) - 4 jours (du 29 mai au 1^{er} juin) pour découverte du patrimoine architectural, des techniques, du quotidien et de l'habillement pour 24 élèves de CM1 - Subvention : 864 € - Organisateur : PEP 90.
 - Ecole élémentaire Edouard Herriot : classe transplantée à l'Île d'Yeu - 7 jours (du 10 au 17 juin 2012) pour 26 élèves de CM1 - Subvention : 1 638 € - Organisateur : PEP 25.
- Pour un projet culturel :
 - Accompagnement d'un projet culturel pour 19 enfants de l'école élémentaire de la Butte. Les enfants ont pu découvrir les arts du cirque avec la Compagnie PAGNOZOO et le cheval sous toutes ses formes (biologique, professionnelle et culturelle) avec les Haras - Subvention : 570 €.

En cas d'accord, la somme totale de 3 072 € sera prélevée sur la ligne de crédits 65.255/ 6574 CS 21100 et reversé sur les coopératives scolaires des écoles précitées.

Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution de ces subventions.

«M. LE MAIRE : Y a-t-il des remarques ? C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 4, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, se prononce favorablement sur l'octroi de ces subventions.

Récépissé préfectoral du 22 juin 2012.